



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 15 novembre 2022

LES DOUANIERS SAISISSENT 146 kg d'herbe de cannabis à Cuisery

Le 7 novembre 2022, les agents de la brigade des douanes de Chalon-sur-Saône contrôlent sur la D975, route de Tournus, un ensemble routier bâché immatriculé en Pologne et stationné aux abords de la déchetterie de Cuisery.

Le chauffeur de nationalité ukrainienne présente au service une lettre de voiture CMR couvrant un transport de paniers métalliques remplis de pièces de fonderie entre l'Espagne et la France, ainsi que des documents ayant trait à une importation depuis la Turquie d'un stérilisateur.

Les douaniers constatent la présence de 285 € en espèces dans une pochette, ainsi qu'une liasse de billets sous cellophane dans la poche d'un pantalon de survêtement, pour un montant de 3 200 €.

Ils demandent alors au chauffeur d'ouvrir les portes de la remorque et constatent la présence de paniers métalliques contenant des pièces de fonderie devant un grand coffre en bois de mauvaise facture. Afin d'approfondir le contrôle, le service décide d'effectuer un dépotage pour accéder à la machine contenue dans le coffre.

Les douaniers constatent alors la présence dans la machine d'une trappe de visite boulonnée avec des vis à ailettes non serrées. L'ouverture de cette trappe leur permet de découvrir la présence de 24 sacs poubelle renfermant des sachets thermosoudés d'herbe de cannabis.

La saisie s'élève à un total de 146,155 kg d'herbe de cannabis pour un montant total estimé sur le marché illégal de 1 403 088 €.

À l'issue de la procédure, l'infracteur a été remis à la brigade de Gendarmerie de Louhans (71). Il comparaîtra devant le tribunal de Chalon-sur-Saône le 15 décembre.